

ALAIN THOMASSET, s.j.
JEAN-MIGUEL GARRIGUES, o.p.

Une morale souple mais non sans boussole

Répondre aux doutes
des quatre cardinaux
à propos d'*Amoris laetitia*



Deux théologiens
de traditions différentes
veulent répondre
aux *dubia* des cardinaux et à
ceux qui s'interrogent
au sujet d'*Amoris Laetitia*

À paraître
Le 3 novembre 2017
aux éditions du Cerf

avec une Préface
du Cardinal
CHRISTOPH SCHÖNBORN

PRESENTATION :

L'exhortation du pape François sur la famille *Amoris laetitia* a été l'objet de critiques. Quatre cardinaux ont envoyé une lettre au pape pour demander de lever des doutes (*dubia*) au sujet de plusieurs points de doctrine et de pastorale concernant essentiellement la validité toujours actuelle des enseignements du pape Jean-Paul II sur les actes intrinsèquement mauvais et sur la possibilité ou non pour les personnes divorcées remariés, dans certains cas, d'accéder aux sacrements. Deux théologiens, de traditions spirituelles et de formations théologiques différentes, ont souhaité répondre aux doutes des cardinaux et à travers eux à ceux qui s'interrogent. Leur dialogue a abouti à une ligne commune que chacun argumente depuis sa spécialité : les enseignements du pape Jean-Paul II (notamment dans *Veritatis splendor* et *Familiaris consortio*) et ceux du pape François dans *Amoris laetitia* ne sont nullement

contradictoires mais complémentaires. C'est leur lecture conjointe qui nous permet de les éclairer tous deux et de comprendre que la vie morale et la pastorale ont besoin *à la fois* du rappel des normes universelles de la vie morale et d'une application miséricordieuse de cette doctrine dans la prise en compte pastorale de la dimension singulière de la décision personnelle. Cette perspective évite de faire une lecture tutioriste (rigide) de *Veritatis splendor* et une lecture laxiste d'*Amoris laetitia*. On peut répondre oui aux cinq doutes émis par les cardinaux.

Alain Thomasset, s.j., jésuite, docteur en théologie, professeur de théologie morale au Centre Sèvres-Facultés jésuites de Paris, doyen de la faculté de théologie et directeur du 3^e cycle de théologie. Il est également président de l'Association de théologiens pour l'étude de la morale (ATEM) et membre correspondant de l'Académie Pontificale pour la Vie.

Jean-Miguel Garrigues, o.p., dominicain, docteur en théologie, enseigne la patrologie et la théologie dogmatique entre autres à l'Institut Supérieur Thomas d'Aquin de l'Institut Catholique de Toulouse. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et membre correspondant de l'Académie Pontificale de Théologie.